

Communiqué de presse

Embargo: 18.12.2018, 9h15

13 Protection sociale

Les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse en 2017

Le taux de l'aide sociale économique s'est établi à 3,3% en 2017

278 345 personnes ont perçu une aide sociale économique en 2017. Cela signifie que 3,3% de la population résidante a été soutenue par une prestation d'aide sociale au moins une fois dans l'année. Le taux d'aide sociale des personnes de 50 à 64 ans s'est accru de manière supérieure à la moyenne ces dernières années, ce qui s'explique avant tout par de plus faibles chances de sortir rapidement de l'aide sociale pour les bénéficiaires de ce groupe d'âge. Ces résultats proviennent de l'actuelle statistique suisse de l'aide sociale, établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Le nombre de personnes soutenues s'est accru de 1,9% ou de quelque 5000 unités en 2017 par rapport à 2016. Le taux d'aide sociale, qui indique le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et la population résidante, s'élevait à 3,3% en 2017 pour l'ensemble de la Suisse. Les taux d'aide sociale dans les différents cantons n'ont pas varié considérablement par rapport aux années précédentes. Les cantons comptant des centres urbains affichent toujours des valeurs supérieures à la moyenne, tandis que c'est l'inverse pour les cantons à caractère rural.

Les enfants, les personnes divorcées et les étrangers davantage exposés

Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans, les personnes divorcées et les personnes de nationalité étrangère sont les plus exposés au risque de dépendre de l'aide sociale. Alors que le taux d'aide sociale des mineurs est passé de 4,9% en 2011 à 5,3% en 2017, celui des personnes de nationalité étrangère a parallèlement augmenté de 0,3 point à 6,3%. Le taux d'aide sociale des personnes divorcées a quant à lui progressé à 5,6% en 2017.

Risque accru de dépendre de l'aide sociale pour les 50 à 64 ans

La hausse du taux d'aide sociale entre 2011 et 2017 a été assez marquée chez les 50 à 64 ans, passant de 2,5% en 2011 à 3,2% en 2017, ce qui représente une augmentation de 28%. Celle-ci a été nettement plus modeste dans le groupe des 18 à 35 ans (+8%) et dans celui des 36 à 49 ans (+12%). Le taux d'aide sociale de la population totale a parallèlement augmenté de 10%.

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale chez les 50 à 64 ans s'est élevé de 38 484 à 54 615 personnes entre 2011 et 2017, soit un accroissement de quelque 40%, alors que la population résidante de la même classe d'âge n'a augmenté que de 14% durant cette période. Cette progression est surtout due aux bénéficiaires percevant une aide sociale depuis longtemps. On le voit clairement

1

en considérant la durée moyenne de perception de prestations d'aide sociale: chez les 50 à 64 ans, elle est passée d'environ 41 mois en 2011 à 54 mois en 2017, soit un allongement de 32%. La hausse est nettement moins marquée dans les classes d'âge inférieures.

Les bénéficiaires de l'aide sociale âgés de 50 à 64 ans sont mieux formés que les plus jeunes

Dans l'aide sociale, les 50 à 64 ans se distinguent des personnes plus jeunes à bien des égards. On observe par exemple des écarts importants sur le plan du niveau de formation: 57% des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de 50 à 64 ans ont achevé une formation professionnelle ou sont titulaires d'un diplôme d'une haute école. La part correspondante atteint 42% chez les 18 à 35 ans et 54% chez les 36 à 49 ans. Dans la population totale, les jeunes ont généralement un meilleur niveau de formation que les personnes plus âgées. Contrairement à ce qui est observé chez les jeunes, une formation du degré secondaire II ou du degré tertiaire ne constitue pas, pour les personnes plus âgées, une protection contre le risque de dépendre de l'aide sociale.

L'aide sociale dans les domaines de l'asile et des réfugiés

Le nombre de requérants d'asile a baissé entre 2016 et 2017 selon la statistique en matière d'asile du Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Cette évolution se reflète aussi au niveau de l'aide sociale dans le domaine de l'asile: 55 504 personnes ont perçu une aide sociale en 2016, contre 50 714 en 2017. Le taux d'aide sociale des personnes relevant du domaine de l'asile atteignait 90,4% en 2017, contre 88,4% en 2016.

Dans le domaine des réfugiés en revanche, le nombre de bénéficiaires de prestations d'aide sociale a continué de croître: ils étaient 27 945 en 2017, soit 2401 de plus qu'en 2016. Le taux d'aide sociale dans ce groupe de population se situe à 86,3% (2016: 85,8%). Parmi les personnes qui perçoivent une prestation de l'aide sociale,18,6% exercent une activité professionnelle (apprentissages inclus), 16,1% suivent une formation et 6,7% prennent part à un programme d'insertion professionnelle ou d'occupation.

La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale

La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale comprend trois volets, à savoir :

L'aide sociale économique

La statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour but de fournir des informations sur l'aide sociale qui soient comparables aux niveaux suisse, cantonal et régional. Elle a été mise sur pied en étroite collaboration par la Confédération, les cantons et les communes. Les résultats de la statistique suisse de l'aide sociale sont disponibles pour tous les cantons depuis 2005 et à partir de 2009, se basent sur un relevé des données exhaustif. L'aide sociale économique est financée exclusivement par les cantons et les communes.

L'aide sociale dans le domaine des réfugiés (SH-FlüStat)

La statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés est établie par l'Office fédéral de la statistique sur mandat du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Cette enquête collecte depuis 2009 les données de tous les réfugiés avec asile (permis B) pour lesquels cinq ans au plus se sont écoulés depuis le dépôt de la demande d'asile et les réfugiés admis provisoirement (permis F) séjournant en Suisse depuis 7 ans au plus, au bénéfice de l'aide sociale. La méthode appliquée est la même que celle de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale. La Confédération finance l'aide sociale dans le domaine des réfugiés par le versement de forfaits aux cantons selon l'art. 88 al. 3 LAsi.

L'aide sociale dans le domaine de l'asile (SH-AsylStat)

La statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile relève des données de tous les requérants d'asile (permis N) et les personnes admises à titre provisoire (permis F) séjournant en Suisse depuis 7 ans au plus au bénéfice de l'aide sociale. L'Office fédéral de la statistique a reçu le mandat du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) d'établir cette statistique selon la méthode appliquée à la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale. 2016 est la première année d'enquête. La Confédération finance l'aide sociale dans le domaine de l'asile par le versement de forfaits aux cantons selon l'art. 88 al. 2 Lasi.

Différence entre les taux d'aide sociale

Le taux de l'aide sociale économique se réfère au nombre de bénéficiaires dans la population résidante permanente (STATPOP), alors que celui établi dans les domaines de l'asile et des réfugiés exprime la part de bénéficiaires dans ces deux groupes de population calculée à partir des indications provenant du Système d'information central sur la migration (SYMIC). C'est pourquoi les valeurs ne sont pas directement comparables (des informations plus détaillées sur la méthodologie peuvent être consultées à l'adresse:

www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/soziale-sicherheit/erhebungen/shs.html).

Renseignements

Marc Dubach, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 58 463 65 78, e-mail: marc.dubach@bfs.admin.ch Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

Les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse en 2017 : le taux d'aide sociale reste à 3,3%,

numéro OFS: 767-1700-05, prix: gratuit

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2018-0474

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

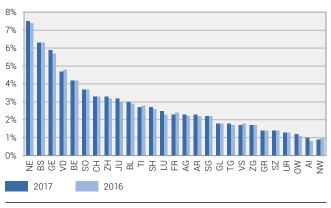
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Ce communiqué de presse a été remis trois jours ouvrables avant sa publication officielle à la Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales (CDAS), à la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) et au Secrétariat d'État aux migrations (SEM) pour leur permettre de remplir leurs tâches.

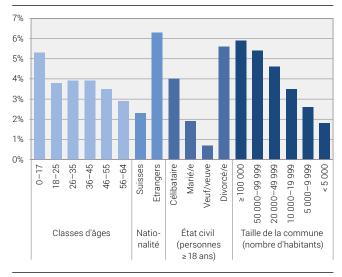
Taux d'aide sociale par canton, 2016 et 2017



Source: OFS - Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2018

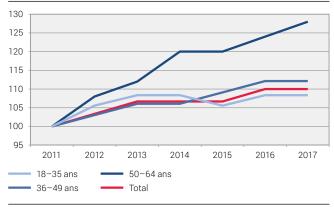
Taux d'aide sociale selon l'âge, la nationalité, l'état civil et la taille de la commune, en 2017



Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2018

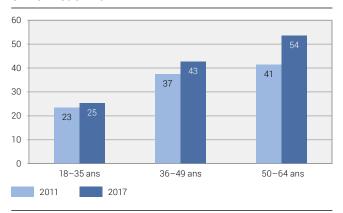
Taux d'aide sociale indexé (2011=100), de 2011 à 2017



Source: OFS – Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2018

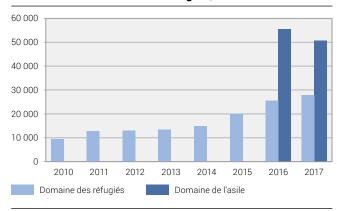
Durée de perception en mois (moyenne) par classe d'âge (dossiers clos et en cours), en 2011 et en 2017



Source: OFS - Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2018

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale dans les domaines de l'asile et des réfugiés, de 2010 à 2017



Source: OFS - Statistique de l'aide sociale (SAS)

© OFS 2018